

FQP BFC

NOS ACCOMPAGNEMENTS RSE



La RSE à la carte

« Du conseil pour structurer et déployer votre démarche RSE en fonction de vos besoins »

2 opérations collectives en 2024

Groupe n°14 : du jeudi 25 avril au jeudi 10 octobre 2024

Groupe n°15 : du jeudi 19 septembre au jeudi 16 janvier 2025

*FQP BFC vous accompagne à définir
vos enjeux, votre stratégie et à structurer votre feuille de route*

Opération animée par



Avec le soutien de la



OPÉRATIONS COLLECTIVES RSE 2024

La RSE à la carte

Notre vision : « Vous accueillir là où vous en êtes et vous accompagner dans la structuration ou le déploiement de votre démarche RSE »

2 sessions en 2024

- du 25 avril au 10 octobre 2024
- du 19 septembre au 16 janvier 2025

Objectifs réalisables

- **Diagnostiquer votre entreprise**
Identifier concrètement vos enjeux, les actions déjà existantes, les axes d'amélioration à déployer
- **Maîtriser les fondamentaux d'une démarche RSE**
S'assurer que vous disposez d'une méthodologie robuste et pertinente dans la structuration de votre démarche
- **Appréhender les enjeux climatiques**
Être solidement sensibilisés à l'un des défis majeurs et incontournables du XXI^{ème} siècle
- **Construire votre feuille de route**
Définir ou réévaluer les axes stratégiques de votre démarche, les objectifs et les actions concrètes associées à mettre en œuvre
- **Piloter votre démarche**
Etablir des indicateurs de suivi à votre démarche

Livrables

- Une **grille de diagnostic 360°**
- La **formalisation de fondamentaux** de la démarche et d'éléments de communication : cartographie des parties prenantes, matrice de matérialité, politiques et engagements...
- Un **déroulé d'accompagnement** consolidant l'ensemble des apports
- Une **feuille de route** pour initier ou développer votre démarche et vos actions

Déroulé de l'opération

2 jours
en collectif
pour partager

+

3 jours
en individuel et personnalisés
dans l'entreprise avec un expert FQP BFC

5 jours
d'accompagnement
au total

COLLECTIF

Sessions individualisées entre les rendez-vous collectifs

Séminaire collectif
d'ouverture : les bases
de la démarche RSE
(½ jour)

Jeudi 25 avril
Jeudi 19 septembre
(matin)

Atelier collectif sur les
enjeux climat
(½ jour)

Mercredi 29 mai
Jeudi 3 octobre
(matin)

Séminaire collectif :
dynamique RSE et
parties prenantes
(½ jour)

Mardi 2 juillet
Jeudi 14 novembre
(matin)

Séminaire collectif de
clôture : se projeter et
poursuivre l'action
(½ jour)

Jeudi 10 octobre
Jeudi 16 janvier
(matin)

**Dates prévues pour l'accompagnement du groupe 14*

**Dates prévues pour l'accompagnement du groupe 15*

Déroulé de l'opération

Ateliers collectifs / thématiques		4 demi-journées
Les fondamentaux de la démarche RSE	Comprendre la notion de responsabilité sociétale, la structuration de la démarche RSE selon l'ISO 26000, les évolutions amenées par la contrainte réglementaire et sociétale, partager ses bonnes pratiques.	
Les enjeux climatiques	Réalisation d'une Fresque du Climat pour l'acquisition des fondamentaux concernant les risques liés au changement climatique. Objectif : donner du sens à l'action, élaborer de premières pistes d'action.	
Ancrer la dynamique RSE et les relations avec les PP	Comprendre le dialogue avec les parties prenantes, disposer des outils pour construire sa cartographie, partager sa vision et son expérience en matière de dialogue, initier une enquête parties prenantes pour consolider sa matrice de matérialité. Intégrer les grands principes de la communication responsable.	
Se projeter pour poursuivre l'action	Bilan de l'accompagnement, projection sur la mobilisation des équipes, définition d'objectifs à 6 mois, retours et partages d'expérience.	
Accompagnement individuel		3 jours ou 6 demi-journées (propositions non exhaustives)
Diagnostic RSE (1j)	Evaluation 360° de l'entreprise	
Feuille de route (2j)	Restitution du diagnostic et construction de la feuille de route : définition des axes stratégiques de la démarche, des actions prioritaires à engager et choix d'indicateurs à mettre en place. Approfondissement d'une thématique prioritaire si possible.	

Coût de l'opération

❖ Montant total de l'opération pour les entreprises non éligibles à la subvention régionale

5 000 €HT

+ frais kilométriques

❖ Pour les entreprises éligibles à la subvention régionale (50% de prise en charge)

2 500 €HT

+ frais kilométriques

Conditions d'éligibilité à la subvention régionale

- Être une TPE ou PME de **moins de 250 salariés** et être **autonome*** au sens européen du terme
- Toute activité (*hors production primaire agricole, pêche et aquaculture*) dont :
 - activités de production / artisanat
 - activités de service
- Les PME cotées en bourse sont éligibles dès lors qu'elles ne comptent pas plus de 250 salariés

Cible prioritaire : entreprises industrielles et de production

** Ne pas dépendre d'un groupe*